

Coubert

Infos

Juin 2024

www.coubert.fr  Commune de Coubert



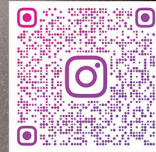
N°34

LE JOURNAL
des Curtibéhardiens



UN ACCOMPAGNEMENT
FUNÉRAIRE BIENVEILLANT
À CHAQUE ÉTAPE

ASTREINTE 24H/24 7J/7 - 06.40.64.56.89
85 PLACE DU SOUVENIR 77550 MOISSY CRAMAYEL



Instagram :
@JC_AUTO_77

JC AUTO

Dépannage
Remorquage
automobiles

24h/24 • 7j/7

53 rue Jean Jaurès
77170 Coubert
07 78 78 22 87

**Bois de menuiserie, de charpente
Bois de chauffage**

Scierie de Yèbles



Avenue de la Gare
77390 YEBLES

Téléphone scieur : **06 67 50 34 30**
Courriel : scieriedeyebles@hotmail.com

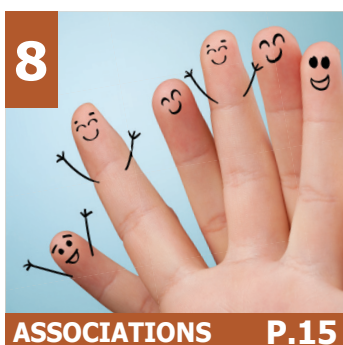
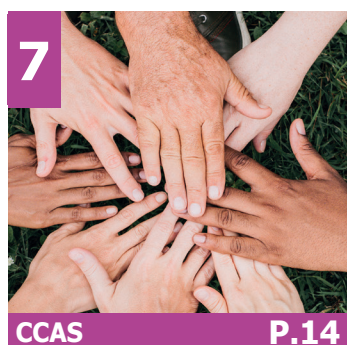
STUDIO CERAMIQUE

Votre spécialiste
Carrelage et Salle de Bains
depuis 30 ans



7, rue Galilée 77170 Brie Comte Robert ☎ **01.64.05.15.46**

SOMMAIRE



Pour suivre nos actualités en temps réel, rejoignez-nous sur notre site Internet ou sur l'application Localiti

www.coubert.fr

Localiti
Restez informés en temps réel

L'édition de ce bulletin d'information annuel est rendue possible grâce aux emplacements publicitaires qui permettent d'assurer l'intégralité de son financement. La municipalité tient à remercier l'ensemble des entreprises commerciales, artisanales et industrielles qui ont accepté de mieux faire connaître leurs activités professionnelles en s'associant à la réalisation de ce magazine annuel, dont l'objectif est de promouvoir l'image de notre commune. Remerciements également à toutes les personnes qui ont participé directement ou indirectement à la conception de ce bulletin.



Directeur de la publication : Louis Marie Saout - **Équipe de rédaction :** Mmes DUMAS, CHAUVAUX, BRINET, WINKLER, DUBARRY, DESNOYERS, MM. SAOUT et BLONDEL avec l'apport d'articles associatifs
Siège : Mairie de Coubert (77170) - **Charte graphique :** Sabine Lavollée - **Photographe bénévole :** Monsieur PODEVIN - **Photos :** Mairie de Coubert, Présidents des Associations de Coubert, École élémentaire Maurice GILET
Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX - Tél. 04 92 271 389
Site : www.mediapluscom.fr - E.mail : contact@mediapluscom.fr - **Impression :** Imprimerie spéciale Groupe Média Plus Communication - **Dépôt légal :** 2024



“ Chères Curtibéhardiennes, Chers Curtibéhardiens,

C'est au début du printemps (bien humide cette année), que l'on construit le budget communal. Il est en effet nécessaire d'attendre d'avoir le bilan de l'année passée pour connaître nos marges de manœuvre et les décisions de l'État, comme les variations des bases foncières.

La gestion rigoureuse mise en place depuis des années, nous permettra une fois encore de maintenir les taux de fiscalité communale, qui seront une fois encore inchangés et ce, malgré l'inflation que nous subissons au même titre que celle observée dans le panier de courses de chacune et chacun d'entre nous.

Nous mènerons à bien les projets prévus, tout en poursuivant notre désendettement. Vous trouverez à l'intérieur de ce magazine, une rubrique spécifiquement dédiée au budget communal.

2024, quelle que soit notre appétence pour le sport, sera de toute façon particulière pour notre pays. Et pour participer à sa mise en lumière, nous avons fait le choix de candidater au Concours des Villes et Villages Fleuris. Notre équipe technique étant restreinte, nous serions ravis de voir certaines et certains d'entre vous se proposer à venir donner un coup de main lors des prochains fleurissements. N'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous avez un peu de temps pour participer à ce projet.

L'olympisme est aussi la rencontre du sport et de la jeunesse. Et sur ce segment, nous organiserons pour nos jeunes ados, une semaine sportive (mais pas seulement), du 05 au 09 août 2024. Pour mener à bien ce challenge, nous procéderons à l'engagement d'une équipe d'animateurs qui est d'ores et déjà retenue.

C'est par contre avec amertume que nous avons observé la fermeture de notre station-service. Sa taille, les nouvelles normes, l'émergence du véhicule électrique ... En un mot, une rentabilité insuffisante a eu raison d'elle.

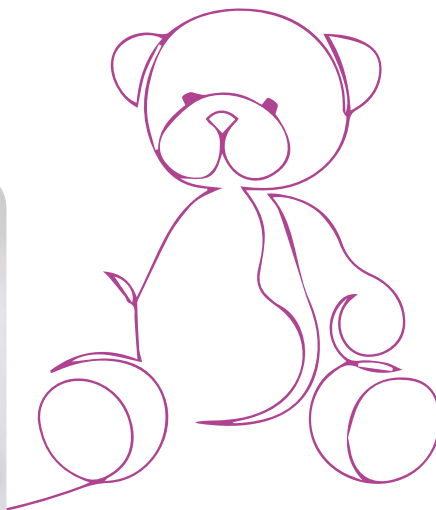
Pour terminer sur une note optimiste, l'arrivée du printemps est aussi annonciatrice de la 5ème édition de nos Vendredis Musicaux qui, je n'en doute pas, sera à nouveau un succès, si dame météo veut enfin nous montrer un meilleur visage.

Au plaisir d'une prochaine rencontre, qu'elle soit fortuite ou formelle.



LOUIS MARIE SAOUT

■ Etat civil



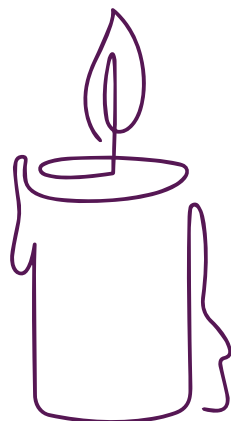
➔ PREMIERS SOURIRES

Pour mémoire, il y a eu 8 naissances sur la période. Nous ne pouvons pas dévoiler l'identité de ceux qui n'ont pas souhaité figurer dans la presse.

Nour BARA..... née le 25/11/2023

Maël MARCEAU né le 18/03/2024

Ricardo AFONSO DE SOUSA..... né le 05/04/2024



➔ ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 04/12/2023 - M. Ernest VERNET 92 ans

Le 05/01/2024 - Mme Jacqueline BARBAUX..... 97 ans

Le 13/01/2024 - Mme Paulette BOUVENOT 100 ans

Le 18/01/2024 - M. Éric CHALVON-DEMERSAY 82 ans

Le 27/02/2024 - M. André LAVOLLÉE 93 ans

Le 18/03/2024 - Mme Annie CATTET 73 ans





■ En direct de la mairie

Liste des délibérations du conseil municipal.

Séance du 28 novembre 2023

- 2023-055 Admission en non-valeur de produits irrecouvrables – Approuvée,
- 2023-056 Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2024 – Commune – Approuvée,
- 2023-057 Demande de subvention DETR 2024 dans le cadre de la rénovation de l'Église Sainte Geneviève – Approuvée,
- 2023-058 Demande de subvention DETR 2024 dans le cadre du remplacement de l'éclairage public du Stade Municipal – Approuvée,
- 2023-059 Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football pour le remplacement de l'éclairage du Stade Municipal – Approuvée,
- 2023-060 Approbation du nouveau règlement du cimetière et fixation des nouveaux tarifs de concessions cinéraires au cimetière – Approuvée,
- 2023-061 Autorisation de signature de la convention pour la viabilité hivernale avec le Département de Seine-et-Marne - 2023/2026 – Approuvée,
- 2023-062 Dénomination du Parking situé Rue Étienne Tétrot, – Approuvée,
- 2023-063 Attribution du marché assurances – GROUPAMA – Approuvée,
- 2023-064 Modification des tarifs de location de la salle de la gare «Maison des Associations» et conditions d'accès à cette salle – Approuvée,
- 2023-065 Autorisation de signature de la convention avec l'EPFIF pour le devenir de la propriété de l'UGECAM – Approuvée,
- 2023-066 Autorisation donnée au CDG77 pour lancer la consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire – Approuvée,
- 2023-067 Création d'un poste d'ATSEM principal de 1ère classe – Approuvée,
- 2023-068 Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe – Approuvée,
- 2023-069 Recrutement des agents recenseurs pour le recensement organisé en janvier 2024 – Approuvée,
- 2023-070 Adhésion à l'Association du Passeport du Civisme – Approuvée,
- 2023-071 Autorisation de récompenser les Jeunes Diplômé(e)s des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 – Approuvée,
- 2023-072 Convention Mobilier Urbain – Société ALOES RED – Approuvée.

Séance du 09 janvier 2024

- 2024-001 Nouvelle demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la préservation et de la restauration de l'Église Sainte-Geneviève – Approuvée,
- 2024-002 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Seine-et-Marne dans le cadre du dispositif « Patrimoine Monumental Non Protégé » - Opération 1 : Tranche 2/3 – Approuvée,
- 2024-003 Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne – Approuvée.

À SAVOIR : Les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal sont visibles sur notre site www.coubert.fr et sur les panneaux réglementaires.

Séance du 05 mars 2024

- 2024-004 Acquisition foncière – Rue de la Grenouillère – Approuvée,
- 2024-005 Demande de subvention au titre du « Fonds d'Équipement Rural » 2024 pour les travaux d'enfouissement des réseaux Rue Jean Jaurès – Tranche 1 - 2024 – Approuvée,
- 2024-006 Signature de l'avenant au marché des aménagements paysagers de liaisons douces sur le territoire de la commune Phase 2 - Entreprise Groupe Loiseleur – Approuvée,
- 2024-007 Convention avec Initiatives77 – Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) – Approuvée,
- 2024-008 Autorisation de signer une convention pour la mise en place de deux ruches sur la commune – Approuvée,
- 2024-009 Modification de la rémunération des agents recenseurs – Approuvée,
- 2024-010 Recrutement d'une équipe d'animateurs pour la mise en place d'animations pour les ados au cours de l'été 2024 – Approuvée,
- 2024-011 Renouvellement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (PEC/CUI/CAE) – Approuvée.

Séance du 09 avril 2024

- 2024-012 Approbation du compte de gestion 2023 – Approuvée,
- 2024-013 Approbation du compte administratif 2023 – Approuvée,
- 2024-014 Affectation des résultats 2023 – Approuvée,
- 2024-015 Vote des taux de contributions directes 2024 – Approuvée,
- 2024-016 Vote du budget primitif 2024 – Approuvée,
- 2024-017 Réactualisation des tarifs pour la cantine scolaire, la garderie et l'étude – Approuvée,
- 2024-018 Révision libre des attributions de compensation (AC) liée au reversement d'une quote-part des recettes de la taxe perçue par la Communauté de Communes – Approuvée.



■ Finances communales

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le 09 avril dernier pour débattre du compte administratif (bilan de l'année 2023); pour statuer sur les taux de fiscalité locale et voter les budgets primitifs de l'année 2024.

➔ COMPTE ADMINISTRATIF 2023

En fonctionnement, le résultat de clôture s'élève à + 599 406,48€ et celui qui concerne la section d'investissement s'affiche à + 463 135,29€.

➔ FISCALITÉ LOCALE

Sur proposition de Monsieur le Maire, les élus se sont accordés pour ne pas augmenter la pression fiscale locale cette année encore. Les taux sont donc reconduits comme suit :

- Taxe Foncier Bâti : 30,55 %
- Taxe Foncier non Bâti : 38,58 %
- Taxe d'habitation : 15,53 %

NB : Attention, les bases fournies par l'État augmentent, pour ce qui les concerne, de 3,9%, impactant notre feuille de contribution.

➔ BUDGET PRIMITIF 2024

- Fonctionnement en Dépenses/Recettes : 1 524 593,27€
- Investissement en Dépenses/Recettes : 1 456 824,33€

➔ ÉLÉMENTS CLÉS

Pas de recours à l'emprunt en 2024.

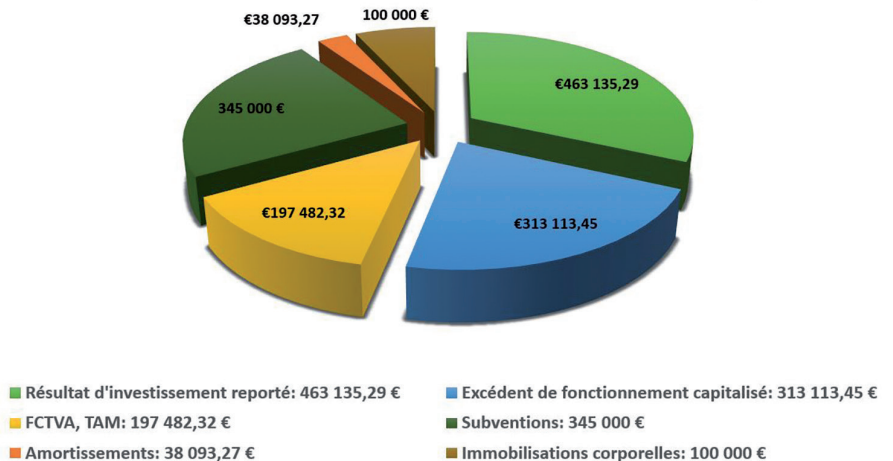
Prévision de remboursement de 104 781,88€ en capital sur l'exercice.

En 2024, outre la réalisation et la gestion de l'ensemble de nos compétences, nous prévoyons de mener à bien :

- L'achèvement des liaisons douces et tout particulièrement l'Allée des Tilleuls (secteur Sud).
- L'installation de matériel sportif et ludique complémentaire pour tous.
- Le début de la rénovation de l'Église Sainte Geneviève.
- Le remplacement de l'éclairage du Stade Municipal.
- L'acquisition foncière, rue de la Grenouillère.
- L'effacement des réseaux (1^{ère} tranche sur la rue Jean Jaurès, côté Est).

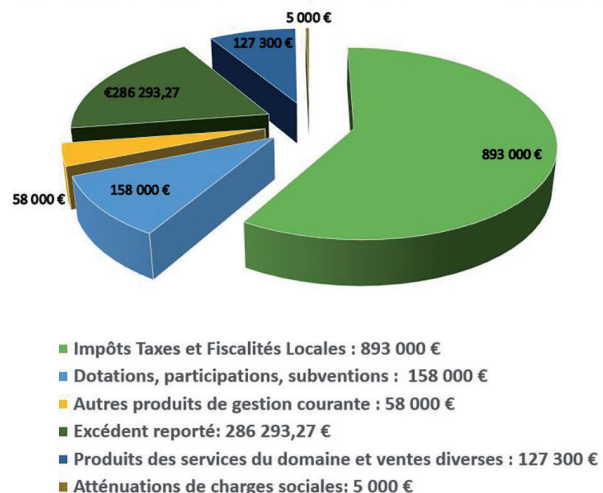
Les modes de financement des investissements

Ressources de financement des investissements du BP 2024 : 1 456 824,33 €



BP 2024 – Les recettes de fonctionnement par nature

Recettes de fonctionnement par nature - BP 2024 : 1 527 593,27 €





DOSSIER	DEMANDEUR IDENTITÉ	ADRESSE DES TRAVAUX	DESCRIPTION DU PROJET	DATE
PD.077.127.24.00001	TOTAL ENERGIES MARKETING France	52, rue Jean Jaurès	Démolition totale des structures de la station-service	05/04/2024
DP.077.127.23.00022	M. DELROISE William	16 ter, rue Jean Jaurès	Modification de la toiture côté cour	26/10/2023
DP.077.127.23.00023	M. LARUELLE Christian	30 bis, rue Aristide Briand	Changement de portail	26/10/2023
DP.077.127.23.00024	M. HORUZ Hasan	4, impasse du Plessis	Construction d'une piscine	Opposition du 17/11/2023
DP.077.127.23.00025	Mme PHAM VAN Cécile	14, allée des Roses	Modification de la clôture	19/12/2023
DP.077.127.23.00026	M. HORUZ Hasan	4, impasse du Plessis	Construction d'une piscine	26/12/2023
DP.077.127.23.00027	DE SOUSA MARTINS Fabio Alexandre	9, rue de la Grenouillère	Création d'un abri de jardin maçonné	Opposition du 11/04/2024
DP.077.127.23.00028	Sté GLE CHAUFFAGE	11, rue Aristide Briand	Isolation extérieure	20/12/2023
DP.077.127.23.00029	M. LACROIX Cyril	12, place de la Boulaye	Création d'une fenêtre de toit	20/12/2023
DP.077.127.24.00001	Mme DRUESNE Pauline	25, rue Eugène Dorlet	Création d'une fenêtre de toit	10/02/2024
DP.077.127.24.00002	M. GARCIA Andres	6, allée des Roses	Modification de la clôture sur limite séparative (fond de parcelle)	21/02/2024
DP.077.127.24.00003	M. DA COSTA Christophe	1, ruelle du Pavillon	Mise en place de 4 panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'abri de jardin	29/02/2024
DP.077.127.24.00005	EDF ENR	12, rue des Petites Maisons	Installation d'un générateur photovoltaïque en toiture	11/04/2024
DP.077.127.24.00006	M. DELACOURT Eric	33 ter, rue Jean Jaurès	Réfection toiture	05/04/2024



Pompe à chaleur

GHIFT

CLIMATISATION

Installateur de pompe à chaleur

AIR-EAU
AIR-AIR

BALLON THERMODYNAMIQUE

0619125808





■ Renaissance de l'allée des tilleuls (SUD)

Cet alignement classé au titre des chemins de randonnée est l'un des accès vers l'espace naturel du Chemin des Roses et est également le seul espace vert d'envergure de notre commune.

La quasi-totalité des sujets patrimoniaux entrés en sénescence et potentiellement dangereux ont été déposés sur plusieurs années afin que ce soit moins brutal pour respecter la biodiversité (faune et flore).

Dans le but de requalifier cette allée de façon pertinente, nous avons opté pour une solution de recépage à tronc unique,

in fine. Ce choix a également été le fruit de la juste prise en compte des canalisations et autres réseaux qui foisonnent dans son sous-sol (fibre optique, réseau principal de Gaz et conduite d'eau potable intercommunale) qui auraient représentés autant de difficultés lors d'essouchages éventuels.

S'il est exact qu'en saison de végétation les vieux sujets victimes d'un élagage (étêtage) inapproprié, il y a plus de 20 ans, donnaient une impression que tout allait bien, ils montraient à contrario lors du repos végétatif les séquelles

irréversibles dont ils étaient devenus les victimes. Tous les anciens Curtibéhardiens ont sûrement en mémoire ce double alignement de « Totems ».

Dans les semaines qui viennent, (sous réserve d'une météo capricieuse), ce site redeviendra propice à la promenade pour tous, avec quelques équipements existants, tels une structure de grimpe à destination des jeunes ados, tables de tennis de table, mais aussi une table pour jeu d'échecs pour ceux qui privilégient le sport cérébral.



■ Cimetière

Le colobarium (monument contenant les urnes funéraires), peu prisé pendant de longues années, est devenu depuis quelques temps beaucoup plus sollicité.

Fort de ce constat, le Conseil Municipal a fait installer deux nouvelles colonnes afin de pallier à une pénurie de places, au moins à moyenne échéance.

Par la même, le règlement du cimetière a légèrement été mis à jour. Celui-ci est consultable en mairie ou sur le site www.coubert.fr.

Vous trouverez également ci-dessous les tarifs actualisés (ils ne l'avaient pas été depuis 13 ans).

Concession :

15 ans.....	250 €
30 ans.....	400 €
50 ans.....	600 €

Case de colobarium :

10 ans.....	250 €
20 ans.....	400 €
30 ans.....	600 €

Cave Urne (concession foncière uniquement) :

15 ans.....	150 €
30 ans.....	300 €





■ Cérémonie de récompense des médaillés du travail et des jeunes diplômés

La cérémonie de récompense des médaillés du travail a été créée pour reconnaître l'ancienneté et la qualité des services effectués par une ou plusieurs personnes salariées.

Les récipiendaires ont été reçus par l'équipe municipale, dont Madame DESNOYERS, Première Adjointe au Maire, qui est revenue sur le parcours professionnel de chacun. Une fois les présentations faites, un diplôme officiel venant tout droit de la Préfecture de Seine-et-Marne, leur a été remis.

Encore un grand bravo à tous les récipiendaires ci-dessous :

- **Médaille d'Argent**
Monsieur DOS SANTOS MAIA Duarte
Monsieur LESECHE Ludovic
Madame POURSIN Nathalie
- **Médaille Vermeil**
Madame BONNIGAL Laëtitia
- **Médaille Grand Or**
Monsieur GERVAIS Patrice
Madame JAUVART Dominique

De même, les jeunes diplômés Curtibéhardiens se sont vus remettre une carte cadeau d'un montant dépendant de leur mention (allant de 20€ à 60€).

Nous souhaitons féliciter une nouvelle fois les lauréats du Baccalauréat et du Brevet des Collèges, pour leur investissement et leur réussite à cet examen.

- **Lauréats du Brevet des Collèges :**
FARCY Ewann, LESECHE Louane, BRIGNAT PRIEUR Adèle,
DUBARRY Jade, DELROISE Christopher, SCOLCA Ethan.
- **Lauréats du Baccalauréat :**
LESECHE Enola, DUBARRY Théo.

Cette cérémonie s'est terminée dans la convivialité, autour d'un vin d'honneur.



■ Conseil Municipal des Jeunes 2024

Le 2 Mars dernier en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints, des élèves de CM1 et de 6^{ème} se sont retrouvés pour élire leurs représentants au sein du Conseil Municipal des jeunes (CMJ) dans la salle de conseil de la mairie de Coubert. Tous les jeunes étaient fiers de recevoir leur écharpe officielle tricolore. A l'issue du vote Lésia et Nathan sont représentants du CMJ.

Cette instance permet aux jeunes de faire entendre leur opinion et de participer activement à la vie démocratique de votre village.

Les élus :

Lésia GILBERT, Nathan PAPET, Angéla BARBOSA, Luka GUÉRIN, Eynel MUKADI, Erwan LEFEBVRE.





■ Maisons illuminées

Malgré le vent, la froidure et la pluie qui sévissent durant les nuits hivernales dans notre chère commune, nous avons comme chaque année, enfilé nos tenues polaires et chaussé nos bottes fourrées, le mercredi 20 décembre 2023, afin d'inspecter le travail de décorations fait avec amour sur de nombreuses habitations.

Toutes étaient artistiquement parées et colorées et méritaient nos compliments, mais hélas, dans un concours, il faut même choisir, et choisir c'est aussi éliminer même des sujets méritants. Aussi, nous avons retenu cette année pour le premier prix : Monsieur et Madame BERTHE, pour le deuxième prix : Monsieur et Madame GILLOT, et Monsieur et Madame BEST et pour le troisième prix : Madame et Monsieur PODEVIN.

Les gagnants ont été félicités et récompensés lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier.

Encore félicitations à eux !



Vie communale

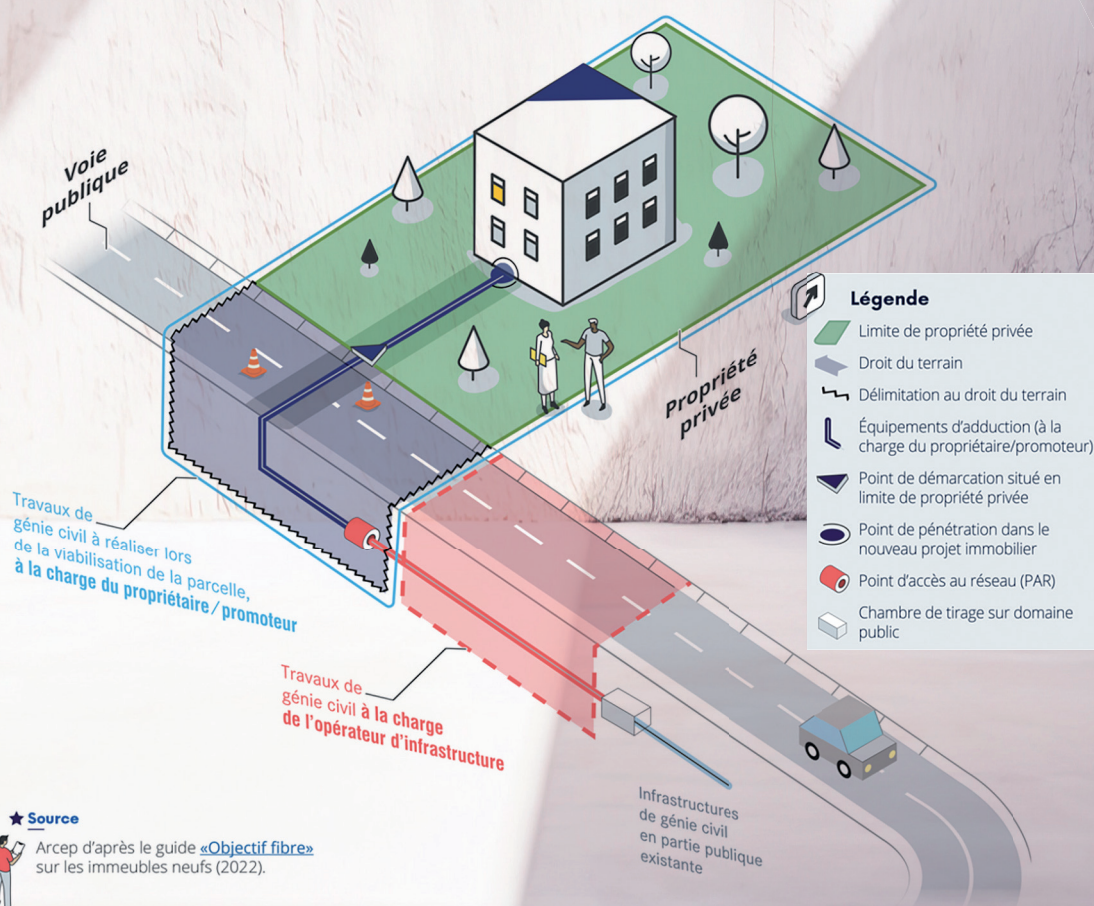
■ Fibre optique

La fibre pour tous est enfin disponible sur notre commune. Certains opérateurs se sont rués chez vous pour commercialiser leurs offres. Il est donc utile de rappeler à chacun, que la commune n'a aucun accord spécifique avec qui que ce soit. Nous ne pouvons que vous recommander de bien se faire préciser comment le prestataire que vous aurez choisi, compte vous connecter avant de signer. Attention aux installations réalisées à la hussarde sous des prétextes fallacieux, comme installer en aérien ce qui pourrait très bien passer dans le fourreau cuivre.

À l'avenir pour les nouvelles constructions, Orange ne réalise plus les adductions en domaine public de logements neufs, au titre du Service Universel, des communications électroniques.

De fait aujourd'hui, en vertu de l'article L.332-15 du code de l'urbanisme, le promoteur ou propriétaire, c'est-à-dire le maître d'ouvrage du bâtiment neuf est responsable de la réalisation des infrastructures de génie civil nécessaires au passage ultérieur des câbles en fibre optique, sur le domaine privé, et dans la zone formée en domaine public, par le droit du terrain jusqu'au point d'accès au réseau (le « PAR » - voir schéma ci-dessous). L'emplacement du PAR est défini au droit du terrain par l'opérateur d'infrastructures, au cas présent Seine-et-Marne THD (groupe XpFibre, dit l'opérateur d'infrastructures).

Il est impératif que le maître d'ouvrage déclare sa construction au plus tôt auprès de Seine-et-Marne THD (<https://xp fibre.com/contact>), afin d'obtenir les informations nécessaires et de permettre à Seine-et-Marne THD de réaliser tous autres travaux nécessaires dans le réseau (en amont) et dans ses systèmes d'information. La réalisation de tout ou partie des travaux d'infrastructure d'adduction est une prestation commerciale concurrentielle. Seine-et-Marne THD peut proposer un devis pour tout ou partie de ces prestations, mais il est aussi possible de recourir à l'entreprise de son choix, qui devra respecter les préconisations techniques établies par l'opérateur d'infrastructure.





■ Village d'avenir

Notre Commune s'est vue labellisée « Village d'avenir 2024 » au même titre que dix autres Communes* de Seine et Marne par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

L'objectif de cette candidature est d'obtenir une aide en ingénierie de la part de l'État, pour défendre les projets actuels, mais aussi nous assister dans la recherche de financements par exemple. C'est dans cette optique que Monsieur le Maire a déjà eu un premier rendez-vous avec la référente Départementale attachée au Sous-Préfet de Fontainebleau qui pilote le dispositif « Villages d'avenir » pour notre Département.

*Beaumont du Gâtinais, Châteaubleau, **Coubert**, Dammartin-sur-Tigeaux, Jouy-sur-Morin, La Croix-en-Brie, La Genevraye, Ormesson, Saint-Cyr-sur-Morin, Saint-Just-en-Brie et Villecerf.



■ Recensement 2024

Du 18 janvier au 17 février 2024, la commune était concernée par le recensement national de l'INSEE. Grâce aux trois agents recenseurs, formés au préalable, la commune a satisfait à cette obligation qui lui est faite.

Nous en profitons pour rappeler que la collectivité ne peut faire aucune exploitation de ces données et n'y a d'ailleurs pas du tout accès, dès lors que les réponses sont faites en ligne. Certains ont sans doute trouvé que nos agents étaient un peu zélés, mais il est extrêmement important d'avoir le nombre exact d'administrés sur notre commune.

Nous tenons à remercier publiquement, Messieurs JARRY et PILON, qui ont gentiment aidés nos agents pour joindre certains d'entre vous, qu'ils ont parfois assisté pour la complétude des formulaires.

Dès notification, nous communiquerons sur le nombre de Curtibéhardiens recensés (sans doute vers le mois de juillet).

■ Service numérique à la population

Soucieuse de participer à la lutte contre la fracture numérique, la Mairie vous informe tenir à disposition de ses administrés un ordinateur paramétré pour accéder principalement au site « SERVICE Public ».



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

En cas de besoin, il faudra prendre rendez-vous avec le secrétariat pour planifier votre passage, sachant que pour assurer la confidentialité requise, les créneaux sont calés en dehors de l'ouverture au public. La secrétaire assistera si besoin le bénéficiaire pour réaliser sa démarche, en cas de difficultés.





20
TERRE
DE JEUX
24



■ Préparation Olympique !

Notre commune, par le biais de la CCBRC, est labellisée « Terre de Jeux 2024 ». C'est dans cette mouvance que nous mettrons en place une semaine sportive (mais pas que) pour les pré-ados ayant entre 12 et 16 ans. Cela se tiendra du 05 au 09 août.

Foot, Volley, Badminton, Rugby, Ultimate, Handball, Escrime, Chasse au trésor, et d'autres activités encore seront au programme.

Les modalités d'inscriptions vous seront communiquées dès que possible. Sachez que le dossier comportera, outre les informations nécessaires à chaque enfant, une autorisation parentale pour assumer l'arrivée et le départ de chaque bénéficiaire. Pour mettre en place ce projet la commune va procéder à l'engagement de 4 animateurs diplômés sur la période.

■ À l'attention des tagueurs

Épargnée jusque-là, notre commune voit sournoisement « fleurir » des tags et graffitis, souvent de piètre qualité, parfois vulgaires, à différents endroits du village.

Il est bon de rappeler que c'est répréhensible et que le parc de caméras dont le domaine public bénéficie, sera exploité pour trouver les contrevenants et demander réparation. À l'arrivée, c'est toujours le contribuable qui paie, et nous n'avons pas d'argent à dépenser pour cela.

Les portes de la Mairie sont toujours ouvertes si un artiste en herbe voudrait mener à bien un projet artistique. Ce fût déjà le cas par le passé, près de la Maison des Associations, quand un artiste réalisa un super portrait de « Marylin », avant qu'un crétin ne vienne dégrader ce visuel qui s'offrait à la vue de tous les promeneurs sur le Chemin des Roses.

Notre commune est candidate cette année au label de la première fleur, avec le projet d'embellir et de rendre plus agréable notre cadre de vis à tous. Nous sommes persuadés que ce message sera lu et entendu, pour ne plus déplorer de tels agissements, pour qu'ensemble nous gardions Coubert comme une commune où il fait bon vivre.



Entreprises communales



■ Clin d'œil



Chapeau KEVAS !

Installée à Coubert depuis quelques années maintenant, la Rhumerie Kevas, spécialisée dans le Rhum* arrangé, n'en finit pas de recevoir des distinctions.

La dernière en date est l'octroi d'une magnifique médaille d'argent au dernier Concours Général Agricole à Paris 2024. Félicitation à nos talentueux entrepreneurs qui font parler positivement de notre village !

Kevas – 3 rue de Constantine – 06.21.67.20.16 – www.kevas.fr

*Alcool à consommer avec modération.



■ Installation d'entreprises

Vous êtes nombreux à nous demander ce que devient l'ancien site de PJM, situé sur la RD319 en direction de Guignes.

Il a été cédé et repris dernièrement par deux entreprises artisanales :

- ➔ **L'entreprise SAS CONTRACT**, créée en 2018, elle est spécialisée dans la pose et le démontage d'ascenseurs. Actuellement installée dans une autre ville du Département, elle installera progressivement ses bureaux et ses ateliers sur ce nouveau site.
- ➔ **L'entreprise SAS INTERTOITURE**, spécialisée dans les travaux d'étanchéité et de couverture (en neuf, mais aussi en rénovation), elle propose aussi un service de nettoyage de gouttières et de toitures, tant pour les particuliers que pour les entreprises. Vous pouvez les retrouver sur leur site internet : www.intertoiture.fr.





■ Épicerie Sociale

Pour information le siège de l'épicerie sociale a été déplacé. Il se trouve dorénavant sur la commune de Grisy-Suisnes (77166), à l'adresse suivante: Rue Madame Hégot, Cour arrière de la mairie, Salle Paul Trompeaux.

Pour connaître vos droits d'accès à l'épicerie sociale, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie de Coubert afin d'y obtenir un rendez-vous ou téléphoner au 01.64.06.71.20.

■ Colis de Noël

Les colis de Noël ont été distribués le samedi 16 décembre 2023 dernier. Ils sont offerts aux personnes à partir de 70 ans. Ce sont les membres du CCAS et les élus qui les ont apportés à 46 couples et 57 personnes seules. Chacun a pu y découvrir quelques gourmandises à déguster et boire avec modération.





■ Atelier des loisirs

Si vous avez envie de vous lancer dans une de nos activités ou si vous avez envie de passer un bon moment :

- **les cours de mosaïque hebdomadaires le lundi 20h00/22h30**
Contactez Valérie au **07.84.50.77.27**
- **et les cours d'art floral mensuels le vendredi à 20h00, Contactez Adeline au 06.73.46.42.99.**

Pour l'atelier des loisirs c'est l'année de notre exposition.

Merci à la Mairie et à la S.L.C. pour son aide et sa présence au quotidien auprès de notre et de toutes les associations.

Merci à tous les visiteurs de notre exposition ! Voici quelques photos de celle-ci que nous vous partageons.



■ Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise d'ici la fin de l'année plusieurs événements. N'hésitez pas à contacter l'association pour avoir plus d'information et vous y inscrire.

- Le dimanche 14 juillet (le soir), repas champêtre avec ambiance musicale, au niveau de l'Allée des Tilleuls, avant le feu d'artifice organisé par la mairie.
- Le jeudi 31 octobre, défilé des enfants dans Coubert avec les lanternes et lancé de bonbons sur le parvis de la mairie.
- Le samedi 16 novembre en soirée, dîner avec animation DJ à la Maison des Associations (ancienne Salle de la Gare).
- Le dimanche 15 décembre, sortie au marché de Noël d'Amiens, repas sur un bateau croisière avec ambiance musicale, visite d'une chocolaterie, et quartier libre dans les allées du marché de Noël. (Transport en car compris).

Contact :

Mme DIEMERT (Présidente du Comité des Fêtes de Coubert)
☎ 06.22.35.02.00 / ✉ chantaldiemert@hotmail.fr



■ Football FC Coubert : Saison 2024/2025

3 équipes, 3 générations, seniors CDM 17/35 ans / vétérans 45 ans / vétérans 55 ans.

Lieux, Dates et horaires :

Stade Municipal de COUBERT,
Allée des Tilleuls (Gymnase).
Entraînements les mardis et jeudis de 20h/22h.
Matches le Dimanche 9h30.

Infos :

Début saison 2024/2025, journées portes ouvertes le 23/25/29 août, le 01/09/2024 match préparation
Prix de la Licence annuelle 150 €

Agenda 2024/2025 :

- 🕒 **Samedi 8 juin 2024** Tournoi 2^{ème} édition CDM / Vétérans 12 équipes inscrites sur invitation (stade municipal de Coubert) buvette et snack sur place

FAN ZONE EURO 2024

ORGANISÉ PAR LE FC COUBERT
en partenariat avec la Mairie et la SLC



🕒 FAN ZONE FOOT EURO 2024 retransmission des matchs, Buvette et snack sur place :

- Samedi 15 juin 18h parking de l'orangerie ESPAGNE - CROATIE
- Lundi 17 juin 21h parking de l'orangerie AUTRICHE - FRANCE
- Jeudi 20 juin 21h parking de l'orangerie ESPAGNE - ITALIE
- Vendredi 21 juin 21h ancienne gare Coubert PAYS-BAS - FRANCE
- Mardi 25 juin 18h parking de l'orangerie FRANCE- POL/EST ou GAL/FIN

- 🕒 **Samedi 30 novembre** soirée annuelle club, (dédié exclusivement aux licenciés et leur famille)

Contact :

M. José TEIXEIRA (Président du club)
☎ 06.09.04.63.93 / ✉ fccoubert@gmail.com



Gymnastique

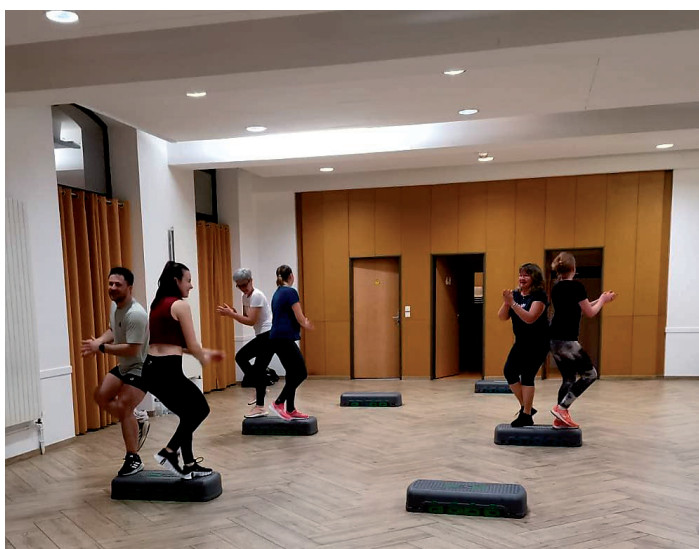
Bonjour à vous toutes et tous,

L'année sportive 2023-2024 s'achève, nous voulions tout d'abord remercier toutes nos adhérentes de leurs présences, assiduités, efforts, bonnes humeurs et bien plus... Mais nous souhaitons également remercier aussi Aude et Cécile, nos professeurs, qui nous encouragent et nous font progresser à chaque séance.

Qu'attendez-vous pour chausser vos tennis et nous rejoindre dans cette ambiance conviviale et dynamique ? Vous aussi les adolescent(e)s et hommes êtes les bienvenu(e)s, tous les lundis soirs pour les cours de STEP, et les jeudis soirs pour le renforcement musculaire. Le 1er cours d'essai est gratuit.

Pour plus d'informations et inscription à notre prochaine session 2024-2025, contactez-nous en envoyant un mail à slcgymnastique@gmail.com ou venez nous rencontrer lors du Forum des Associations de Coubert début septembre.

Céline Guislaine et Eugenia vous souhaitent un bel été.



VITALLIGNE

VITALLIGNE avec sa section de CrossTraining, a entamé sa deuxième année avec ses 160 adhérents, dont 55% de Coubert. Ces adhérents se réunissent sur plusieurs créneaux encadrés par des coachs bénévoles.

Le CrossTraining proposé par VITALLIGNE, c'est un mélange de force athlétique, de gymnastique et d'endurance. L'idée est de prendre plaisir dans l'effort, motivé par une ambiance de folie. Notre objectif reste celui du 1^{er} jour : améliorer le cadre de vie des habitants de Coubert, en proposant un sport adapté à tous et de créer une communauté autour de l'association.

VITALLIGNE propose :

- La « Soirée de fin d'année », en Juin réservée aux adhérents ainsi qu'à leurs familles,
- « La Course pour la Vie », en Octobre au profit de la Ligue contre la Cancer de Melun,
- « La Course de Noel », en Décembre au profit des Restaurants du Cœur de Brie Comte Robert,
- Plusieurs BootCamps pendant les vacances scolaires.

Vous êtes motivés ? Vous voulez faire du sport et vous dépasser dans une ambiance familiale et motivante ? Rejoignez-nous !

Contact :

Steven REI

☎ 06.10.03.61.72 / ✉ Vitalligne.coubert@hotmail.fr



■ Les Petits Champions de la Lecture



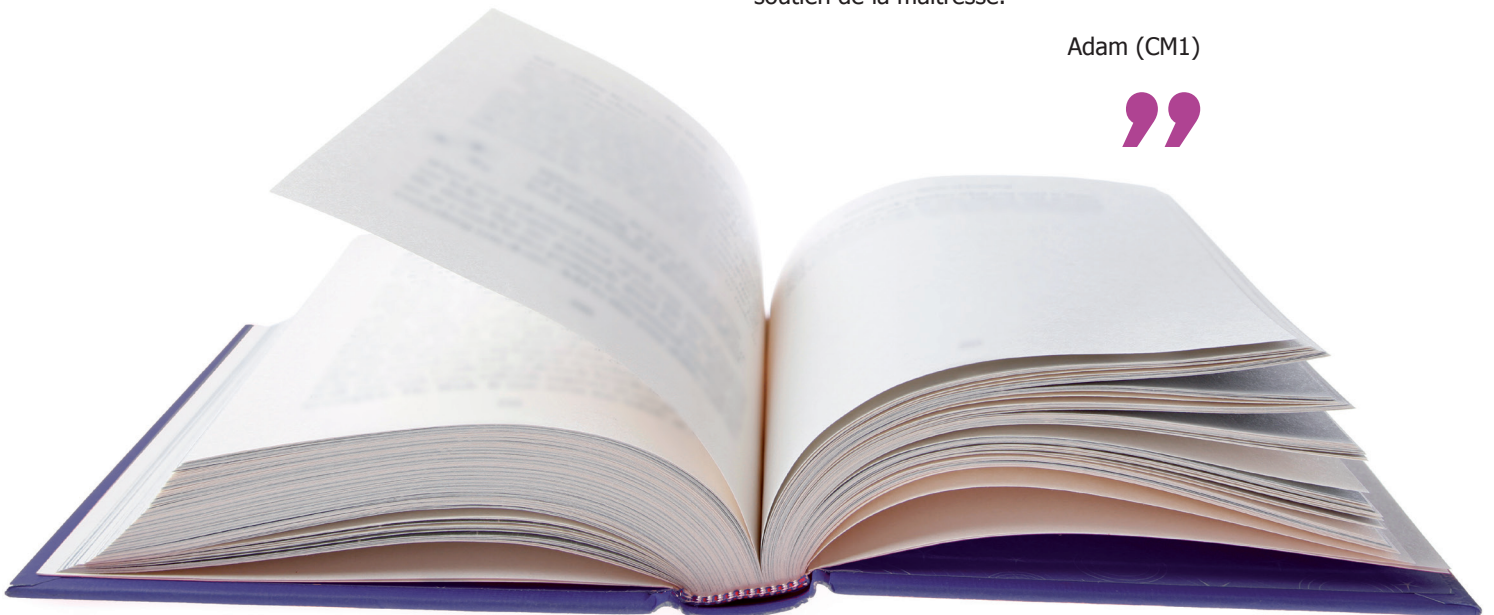
Adam, élève de la classe de CM1, a fait partie des 22 participants à la finale Départementale du concours « Les Petits Champions de la Lecture » le samedi 02 mars dernier à Croissy-Beaubourg. Voici son retour d'expérience :

“

Les petits champions de la lecture est un concours où des enfants doivent lire devant un jury. Ce concours est vraiment sympa. Il donne envie mais le niveau est très élevé. Tous mes copains étaient avec moi, ça faisait plaisir. Et j'ai eu un bon soutien de la maîtresse.

Adam (CM1)

”



Merci à sa maîtresse, Mme Guérin, d'avoir initié ce beau projet qui, en plus de l'esprit de cohésion, laissera à l'ensemble de sa classe un beau souvenir.

Environnement

■ Broyage des sapins : la seconde vie de « Mon beau Sapin »

Pour la deuxième année consécutive, la collecte de sapins après les périodes de fêtes, s'est avérée être un succès. C'est près de 180 sapins qui ont été broyés et qui seront revalorisés en étant utilisés comme paillage dans les massifs de notre commune, permettant de garder le sol humide, lors des périodes chaudes et aussi de fertilisant à terme.



Au regard de l'engouement et de l'adhésion d'un grand nombre de Curtibéhardiens, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



■ Biodéchets

Depuis le début de l'année, la loi anti-gaspillage appuyée par la réglementation européenne ont généralisé le tri des biodéchets pour tous les publics.

Notre syndicat de traitement (SIETOM) est force de proposition pour répondre à cette obligation en dotant ses usagers de composteurs domestiques.

Que signifie biodéchet? Déchets verts en tous genre, feuilles mortes, déchets alimentaires issus de préparation des repas et bien entendu les produits non consommés.

Pour ceux ne disposant pas de jardin, ou si ces derniers sont trop petits, le SIETOM mène actuellement une expérimentation sur un quartier de notre commune (rues Legrand, Clairbelle et un bâtiment rue Eugène Dorlet) en ayant installé d'un composteur partagé. Tous les usagers du secteur ont reçu les informations nécessaires pour en connaître les conditions d'accès.

Contact SIETOM pour les composteurs:

Habitat individuel :

<https://services-en-ligne.sietom77.com/composteurs>

Habitat collectif :

prevention@siteom77.com

■ Bornes de recharge pour véhicules électriques

Les deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont désormais fonctionnelles !

Situées, rue de Constantine et Rue Jean Jaurès (sur le parking situé à côté de la sente de la messe), vous pourrez y recharger votre voiture électrique en quelques heures !

Le stationnement à ces bornes est strictement limité aux véhicules électriques, à condition qu'ils soient en charge, et ce, pour une durée maximale de trois heures.





■ Cadre de vie à Coubert

1^{ère} Fleur du Label Villes et Villages Fleuris

Depuis le 22 mars dernier, notre dossier de candidature pour l'obtention de la 1^{ère} fleur du Label Villes et Villages Fleuris est déposé.

Ce document est consultable sur le site internet, rubrique environnement/cadre de vie. Il présente notamment notre patrimoine historique et végétal, notre motivation à concourir, ainsi que notre stratégie du fleurissement et notre traitement paysager par le végétal.

La prochaine étape sera la visite du jury dans le courant du mois de juin ou de juillet, pour un résultat au début de l'automne.

Dans notre démarche de valorisation et d'attractivité de notre village, un concours des maisons et balcons fleuris va être organisé.

Le règlement va être prochainement produit sur le site internet et les inscriptions seront ouvertes au moment où vous lirez ces lignes. Pour cette première édition, nous comptons sur une belle participation pour appuyer le fleurissement communal.

Au moment de la mise en place du fleurissement, lorsque Gilles CAYRAC aura préparé l'ensemble des massifs, nous organiserons à la mi-mai, « une quinzaine » de plantation participative où administrés volontaires et élus disponibles, prêteront main forte à notre jardinier à la mise en place des compositions florales.



■ Attention : les frelons asiatiques envahissants !

Les frelons asiatiques, également connus sous le nom de *Vespa velutina*, sont une menace croissante pour la biodiversité et la sécurité humaine. Voici comment les identifier et les combattre :

➔ Identification des dégâts :

1. Nids : Les frelons asiatiques construisent des nids généralement en forme de boules grises ou brunes, souvent suspendues dans les arbres, mais aussi sous les toits, dans les abris de jardin ou même dans les véhicules abandonnés.
2. Activité : Ils chassent activement les abeilles, les guêpes et autres insectes pollinisateurs, mettant en péril les populations locales et perturbant les écosystèmes.
3. Dommages aux cultures : Ils peuvent également causer des dommages aux cultures fruitières et aux ruches d'abeilles domestiques.

➔ Méthodes de lutte :

1. Surveillance : Effectuez une surveillance régulière des zones où les frelons asiatiques sont signalés.

2. Piégeage : Utilisez des pièges spécifiques pour attraper les frelons asiatiques. Assurez-vous de les placer loin des zones où d'autres insectes bénéfiques sont présents.
3. Détection précoce : Signalez rapidement tout nid repéré aux autorités locales ou aux experts en gestion des nuisibles.
4. Protection des abeilles : Renforcez les ruches d'abeilles domestiques avec des entrées plus petites pour empêcher l'entrée des frelons.
5. Éducation : Sensibilisez le public aux dangers posés par les frelons asiatiques et encouragez la participation à la surveillance et à la lutte contre ces insectes envahissants.

Ensemble, nous pouvons travailler à protéger nos écosystèmes et nos communautés contre cette menace persistante. Restons vigilants et agissons dès maintenant pour contenir la propagation des frelons asiatiques !

Environnement

■ Une commune engagée : installation de ruches pour la biodiversité

Dans une démarche innovante tournée vers la préservation de la nature, la commune de Coubert a récemment inauguré un projet ambitieux en partenariat avec Le Rucher des Petits Bois, visant à favoriser la biodiversité et à soutenir l'écologie locale : l'installation de ruches sur son territoire.

Cette initiative, fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité et Mélanie PILLOUD, représente une étape importante favorisant le développement durable et la protection de l'environnement. Les ruches installées sur notre commune joueront un rôle essentiel dans la préservation des abeilles, des pollinisateurs indispensables à notre écosystème.

En plus de contribuer à la sauvegarde de la biodiversité, ces ruches auront un impact positif sur la qualité de l'air et la santé des écosystèmes locaux en favorisant la pollinisation des plantes, des arbres fruitiers et des cultures environnantes. Elles permettront également de sensibiliser les habitants de la commune aux enjeux environnementaux et de les impliquer activement dans la protection de leur environnement.

Notre partenaire "Rucher des Petits Bois" est une entreprise engagée dans le développement durable et la préservation de la biodiversité, Mélanie PILLOUD apporte son expertise et son soutien technique pour assurer le bon fonctionnement des ruches et accompagner la commune dans la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement.

Au-delà de ses retombées directes sur la biodiversité et l'écologie, l'installation de ruches à Coubert incarne une véritable volonté de construire un avenir plus vert et plus solidaire pour les générations futures. C'est un pas de plus vers une commune plus durable, plus résiliente et plus respectueuse de son environnement.





🕒 15 JUIN 2024

SPECTACLE DE MUSIQUE

(MATIN) – ÉCOLES

KERMESSE

(APRÈS-MIDI) – ÉCOLES

🕒 15 JUIN 2024

COURSE DE NUIT

VITALLIGNE

🕒 14 JUILLET 2024

REPAS CHAMPÊTRE

COMITÉ DES FÊTES

FEU D'ARTIFICE

MAIRIE DE COUBERT

AKS

Super marché

PRODUITS BELLE FRANCE

NOTRE MARQUE DE CONFIANCE



☎ 01 64 06 67 96

Ouverture 7/7 du lundi au samedi de 9h00 à 22h00 - Le dimanche de 10h30 à 21h00

📍 37 rue Jean Jaurès 77170 Coubert



*Pompes Funèbres
et Marbrerie
de Combs-la-Ville*

Conseil Funéraire

35 Avenue de la République - 77380 Combs-la-Ville

Tél. : 01 64 88 51 74 - 06 23 18 51 83

contact@pompesfunebrescombs.com

www.conseil-funeraire.fr

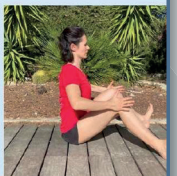
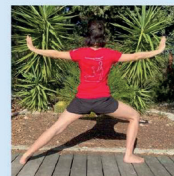


Stretching Postural®



Méthode Jean-Pierre Moreau

- ✓ Tonification du dos
- ✓ Souplesse
- ✓ Equilibre
- ✓ A tout âge
- ✓ Pour tous les corps



A GRISY-SUISNES

Lundi - 18h30 à 19h30

Jeudi - 9h00 à 10h00

A SANTENY

Lundi - 10h10 à 11h10

Ouverture d'autres séances en
Septembre 2024 (Férolles, Soignolles...)

Nathalie Wlazly : 06.60.03.01.27

natwlazly@hotmail.fr

📘 NWS - Nathalie Wlazly Stretching

www.stretching-postural.com



*Des fleurs pour
toutes vos émotions*

Fleurs et fleuriettes

Fleuriste Décoratrice

Livraisons
Commandez par ☎
et réglez par 💳

Ouvert
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 15h30 à 19h30
dimanche et jours fériés
de 9h30 à 13h

25 rue Pasteur 77170 BRIE-COMTE-ROBERT

01 64 05 78 72 📱 📷